

## CONSEIL CITOYEN DE BEAUSEJOUR COMPTE RENDU N°15

La quinzième réunion du conseil citoyen de Beauséjour a eu lieu le mardi 19 avril à 18h30, à la maison de quartier. Ce conseil citoyen a réuni 7 personnes : habitants volontaires, habitants tirés au sort et acteurs locaux.

Les membres du conseil citoyen ont souhaité inviter le service espaces verts de la Ville de Noyon, afin d'évoquer l'entretien des espaces du quartier, les projets de la ville pour le quartier et les possibilités des membres pour la mise en place de projets.

### Venez découvrir le conseil citoyen de Beauséjour...

Participez à la prochaine réunion  
du conseil citoyen !

Le 3 mai à 18h30, à la Maison de  
quartier de Beauséjour

## Les principes du conseil citoyen

### *Souplesse*

Les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil citoyen, si elles sont tenues de répondre à un certain nombre de principes doivent également et avant tout prendre en compte le contexte local. Le cadre de référence permet de garantir la mise en œuvre du processus de co-construction sans imposer de modèle type, susceptible d'entraver plus que de favoriser la mobilisation et l'implication citoyennes.

Extrait du cadre de référence des Conseils Citoyens, rédigé par l'Etat

## Déroulement de la réunion

- Accueil
- Distribution du compte-rendu de la réunion précédente
- Informations importantes et signalements
- Echange avec le service espaces verts de la Ville de Noyon
- Retour sur le comité de pilotage du protocole de Beauséjour
- Préparation de la prochaine réunion

## Informations importantes et signalements

- L'association AMI organise un Café Philo sur la représentation hommes/femmes le 21 avril à 14h à la Maison de quartier Saint Blaise.
- Le prochain comité de pilotage de la Web TV, projet de l'ORPC, se déroulera le 25 avril à 14h30 à la Maison de quartier Saint Barthélémy et la présence de membres du conseil citoyen est fortement souhaitée
- Une réunion mensuelle pour le suivi des ateliers parents/enfants va être mise en place. La première date est fixée au jeudi 28 avril à 14h à la Maison de quartier Beauséjour. Elle réunira les membres du conseil citoyen volontaires et le service Politique de la ville, dont l'équipe d'animation de la Maison de quartier.

## Rencontre avec le service espaces verts

Lors des précédentes réunions, qui ont permis aux membres d'engager une réflexion sur leurs projets pour l'année 2016, l'environnement et les espaces verts sont ressortis comme des thématiques prioritaires.

Avant d'envisager des projets plus concrets, les membres ont souhaité inviter le service espaces verts de la Ville de Noyon pour échanger sur différents sujets :

- Gestion de l'entretien des espaces
- Projets en cours pour le quartier
- Identification de lieux qui pourraient être utilisés par les membres

Le Responsable des espaces verts a ainsi détaillé aux membres les projets en cours. Certains projets de compost collectif ou de potagers en pied d'immeubles dans le quartier de Beauséjour sont déjà dans une phase de mise en œuvre.

Il a insisté sur le fait que les projets portés par les citoyens seraient soutenus par la Ville de Noyon, avec un accompagnement des services. Beauséjour est un quartier prioritaire pour la mise en place de ce type de projets donc tous les projets autour de ces thématiques feront l'objet d'une attention particulière.

Enfin, la présence de jardins partagés à proximité du quartier a également été rappelé. Une partie de ces jardins est gérée par la Ville de Noyon et des activités avec différents partenaires (associatifs ou habitants via les Maisons de quartier ou partenaires) sont également en cours et peuvent être développées.

Les membres suggèrent de :

- Créer un espace jardin autour de la Maison de quartier
- Identifier les espaces dans le quartier qui pourraient être utilisés pour de nouveaux espaces des projets de jardins collectifs
- Pour certains, de participer au jardin partagé déjà existant

## Comité de pilotage de Beauséjour

Le 30 mars 2016 a lieu de comité de pilotage du protocole de préfiguration de Beauséjour. Le protocole fait suite à l'étude urbaine qui a lieu sur le quartier en 2015, et à laquelle les membres du conseil citoyen avaient participé avec un diagnostic en marchant, un atelier participatif et des réunions sur la thématique.

Le protocole prévoit les études à engager avant d'aboutir à un projet de renouvellement urbain du quartier, qui sera inscrit dans une convention.

Un membre du conseil citoyen était présent lors de ce comité de pilotage et fait un retour aux autres membres. Il note que :

- Des nombreux partenaires étaient présents : Etat, Communauté de communes et Ville, Conseil Départemental, Conseil Régional, bailleurs, syndicats de copropriétés, Caisse des dépôts, etc...
- Le projet n'est pas encore fixé et le sera grâce aux études qui vont être menées lors de cette année. Seules les grandes orientations ont été fixées.
- Des interrogations restent sur le devenir du canal, mais il a été rappelé que les habitants étaient très attachés à la présence de l'eau à proximité du quartier.
- Le désengagement de certains partenaires, qui oblige à revoir les plans de financement des études et donc allonge les délais.

Globalement, les membres souhaitent participer aux études en lien avec ce projet. Ils seront notamment attentifs au devenir du canal. Ils s'inquiètent cependant des délais engendrés par le désengagement de certains partenaires et espèrent que le projet ne sera pas remis en cause.

## Prochaine réunion du conseil citoyen

La prochaine réunion aura lieu le 3 mai à 18h30, à la Maison de quartier. Les membres du conseil citoyen du Mont Saint-Siméon sont invités à participer à cette réunion.

## Personnes présentes

7 membres du conseil citoyen

Personnes présentes mais n'ayant pas participé à l'élaboration des propositions :

Animation : Service Politique de la ville (3 personnes)  
+ Service civique

Invités : Service Espaces verts (2 personnes)

## Liste de diffusion

Membres du conseil citoyen, élus, services de la ville de Noyon, services de la Communauté de communes du Pays noyonnais, partenaires concernés.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE, À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**conseil-citoyen@noyon.fr OU EN TELEPHONANT AU 03 44 93 32 77**

